

La Lorraine se bat contre les Chenilles processionnaires

Dans la grande famille des petites bêtes qui grattent et ravagent les forêts, les chenilles processionnaires du chêne ont gagné du terrain ces dernières années en Lorraine. Désormais, elles viennent empoisonner nos printemps et début d'été. Une véritable plaie dont les moyens de lutte restent contraints.

Hier à 14:24 - Temps de lecture : 4 min

| | Vu 32 fois



[01 / 04](#)



[02 / 04](#)

[Alerte aux chenilles processionnaires au parcours vitae de Sarrebourg \(57\).](#)



[03 / 04](#)

[Sous nos latitudes il existe deux espèces : la processionnaire du pin et la processionnaire du chêne, dont la biologie est quasiment identique. Photo Laurent Mami](#)



[04 / 04](#)

[Des niochirs à mésanges, prédateur naturel des chenilles, ont été installés dans la forêt de Guénange \(57\). Photo Patrice KIHLE Photo Frédéric lecocq](#)

- Par Chrystelle **Folny**

La belle saison n'est plus ce qu'elle était en Lorraine. Chaque printemps, de petites bêtes indésirables reviennent et gâchent nos retrouvailles avec la nature. Des massifs vosgiens au nord mosellan, les chenilles processionnaires étendent leur emprise d'une année sur l'autre. Elles se nichent dans les forêts de chênes, les parcs urbains, les parcours de santé et, de plus en plus, dans le jardin de monsieur tout le monde. Au passage, elles font une razzia sur les jeunes feuilles et fragilisent les végétaux. Avant de devenir un vulgaire papillon monochrome courant août, les processionnaires sont de redoutables ravageurs de la nature. Repérée vers le milieu des années 90, la présence des chenilles a pris une ampleur inquiétante ces dernières années.

Pour couronner le tout, cette invasion en règle s'accompagne de désagréments bien réels pour les hommes et leurs animaux domestiques en raison du pouvoir urticant des poils des chenilles. Légers comme le vent, ils s'envolent dès la moindre brise et viennent s'accrocher sur nos vêtements et nos objets du quotidien. Au contact de la peau, la toxine qu'ils contiennent fait son œuvre : selon les individus, les démangeaisons sont plus ou moins sévères. Les sujets sensibles peuvent développer des brûlures et boursoufflures. Les personnes asthmatiques rencontrent accessoirement des difficultés respiratoires supplémentaires. On ne compte plus les cas de conjonctivites après un contact oculaire. La panoplie des maux printaniers s'élargit au fur et à mesure que les colonies de processionnaires gagnent du terrain. Les conditions météorologiques contribuent à la prolifération des lépidoptères, mais plus encore accentuent les symptômes ressentis par l'homme. Seuls des printemps plus humides pourraient faire s'accrocher les poils urticants aux feuilles des arbres au lieu de les disperser au vent. Mais voilà, ces dernières années, les printemps chauds, secs et venteux se succèdent. C'est dans ce contexte explosif que les habitants découvrent à leur grand désespoir qu'ils restent fragiles face aux menaces de la nature.

Un cas singulier a été rapporté en secteur périurbain. À une vingtaine de kilomètres de la frontière luxembourgeoise, la commune mosellane de Guénange a été la cible d'une prolifération incontrôlable dans un secteur pourtant fortement urbanisé. En mai 2017, les habitants du lotissement jouxtant la forêt communale sont victimes d'importantes démangeaisons. Les pharmacies du coin sont prises d'assaut et frôlent la rupture de stock de crèmes et cachets antihistaminiques. Dans le quartier durement touché par les chenilles, le ton monte : plus personne ne peut profiter de son jardin, ni même aérer sa maison au risque de faire entrer le mal. Les réseaux sociaux s'emballent, la fronde s'organise. La municipalité est interpellée avec force et photos à l'appui. La plaisanterie ne doit pas en rester là : en 2016 déjà, certains habitants avaient été incommodés dans de moindres proportions. Cette fois, c'est intenable : ils demandent aux pouvoirs publics de prendre le problème au sérieux.

épandage d'un biocide sous forme de frappes aériennes chirurgicales

Dans l'urgence, certains nids sont détruits mécaniquement par les services techniques, puis brûlés. Un arrêté indique aux promeneurs de ne pas s'aventurer en forêt jusqu'à nouvel ordre. Le problème, c'est le calendrier. À l'époque où le problème sanitaire survient, il est trop tard pour tenter quelque pulvérisation que ce soit. Le stade larvaire est beaucoup trop avancé et les colonies de chenilles velues sont désormais accrochées à 25 m de haut. La mairie s'engage à observer la situation de près, sans réellement trop savoir quoi faire. L'hiver suivant, une initiative est prise. La LPO installe 120 nichoirs à mésanges - prédateur naturel des chenilles - dans la forêt de Guénange. Insuffisant. Plus agressif, la mairie fait couper une centaine d'arbres. Objectif : faire reculer la lisière de la forêt avant de repeupler les lieux avec des essences dont les chenilles se détournent.

L'initiative suivante arrivera au printemps 2019, lorsque l'Institut national d'agronomie vient tester à Guénange une solution innovante : l'épandage d'un biocide sous forme de frappes aériennes chirurgicales, grâce à un drone équipé d'un réservoir. L'arsenal est apporté par une société privée installée dans les Alpes-Maritimes (Agrobio Tech), où une autre processionnaire, celle du pin, empoisonne aussi la vie des habitants. L'opération est aussi spectaculaire que médiatique. Le produit, à base de bacille de Thuringe, est projeté sur les nids, juste au-dessus de la canopée. Inoffensif pour les autres populations d'insectes, il met dans le mille et contient les colonies présentes à la lisière de la forêt. Coût de l'opération : 80.000 euros. Le prix d'une saison sans trop de démangeaisons.

En mai dernier, le test est entré dans sa phase 2. Le drone est revenu à Guénange, mais a aussi été utilisé à Faulquemont. De la réussite de ces tests dépend l'homologation du biocide utilisé, développé par une firme américaine. Un petit pas vers un nouvel arsenal de lutte contre les processionnaires. Et il y a urgence !